



MONTREAL, 15 DECEMBRE 1900]

PUBLIE PAR LA
Cie d'Imprimerie "Le Monde Illustré"
42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 MOIS, \$1.50
4 MOIS, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne
Tarif spécial pour les annonces à terme.

NOTRE CONCOURS DE NOUVELLES
CANADIENNES

Nous publions ci-après les observations du jury auquel nous avons soumis les nombreuses *Nouvelles* du concours ouvert dès octobre dernier, par notre publication.

Après examen sérieux, ce jury n'a retenu que trois *Nouvelles*, mais n'a pas cru pouvoir attribuer de prix, vu la faiblesse, même des meilleures.

Nous regrettons sincèrement, pour nos estimables collaborateurs, cet échec que nous ressentons nous-même.

Voici les notes du jury, par rang de mérite.

" DÉVOUEMENT FILIAL "

Sans être relevé ni soutenu, le style de cette petite *Nouvelle* est facile, assez coulant.

Quelques détails sont superflus. L'emploi de certains adjectifs et de locutions adverbiales n'est pas judicieux : ce qui démontre que le génie de la langue échappe à l'écrivain.

En somme, cette petite *Nouvelle* semble une paraphrase du mot célèbre :

" Je sauverais ma mère d'abord, et périrais ensuite avec mon fiancé."

Le dénouement en diffère, pour tomber dans un lieu commun : l'entrée en religion du héros de l'aventure.

En dernier lieu, cette *Nouvelle* n'est pas canadienne : elle a toutes les allures d'une action qui se serait passée n'importe où—excepté au Canada—.

" LE PREMIER CHEVEU BLANC "

Cette *Nouvelle* manque du naturel qui distingue les écrits du jeune auteur.

L'agencement logique des pensées laisse à désirer. Ex. : Feuillet 1er—" Léa aimait comme une sœur aime son frère et de fait il s'était établi entre eux deux..."

Au paragraphe suivant seulement, on apprend qui était l'autre des deux.

Feuillet 2e. : "...jusqu'à l'horizon... et le laboureur... disparaissait à demi dans le blé jaunissant et le foin ondoyant.

" Une tiède brise se jouait à travers leurs chevelures folles qui... semblaient se confondre en une seule..."

La phrase suivante, seulement, indique qu'il s'agit de Léa et de Pierre : mais la logique reporte ces "chevelures folles" aux antécédents qui sont : le blé et le foin. Ce malaise de l'esprit ne doit point exister, et l'auteur doit absolument éviter ces situations.

Le dénouement est contraire à tout ce que l'on con-

naît de la foi et de l'amour des Acadiens. Ce dénouement n'est pas seulement anti-acadien, il est de plus anti-chrétien ; la scène finale est plutôt invraisemblable qu'autre chose et n'est point pathétique.

" SOUFCON "

Ce sujet, plus développé dans la partie pathétique de la scène finale, eût pu donner une bonne page. Ce n'est pas non plus une *Nouvelle Canadienne*.

L'auteur nous permettra de lui faire une recommandation qui, d'ailleurs, s'adresse à presque tous ceux qui ont concouru. Cette recommandation, que ne cessait de faire Louis Veullot et que les grands écrivains de France renouvellent journellement, c'est de bien observer les règles de la grammaire et de la syntaxe. Il est regrettable de voir combien se précipitent peu de ces règles presque tous ceux qui livrent leur littérature au public.

L'hon. ministre des Travaux Publics, M. J.-L. Tarte, à la séance littéraire et musicale du cercle Ville-Marie, le 4 de ce mois, disait avec raison :

" Il n'est pas surprenant que nous n'ayons pas au Canada la richesse et la pureté d'expression que l'on a en France : cela dépend du milieu où nous nous trouvons."

C'est contre cette influence néfaste du "milieu où nous nous trouvons", que nous voudrions prémunir nos jeunes écrivains.

L'auteur de : *Echos des Bois* avait un beau sujet que, malheureusement il a ébauché seulement, et sa finale est quelque peu mal amenée. Qu'il travaille ce sujet : il en fera une excellente *Nouvelle*.

ENTRE - NOUS

Il y a trois sujets de conversation dont nous commençons à être saturés : les élections, la guerre et les défis des hommes forts.

On n'entend parler que de cela, et vraiment cela devient d'une monotonie agaçante.

Des élections, je ne soufflerai mot, la politique étant chose trop plate pour occuper les lecteurs du *MONDE ILLUSTRÉ* et la fin de la bourrasque électorale étant arrivée.

Quant à la guerre—la guerre du Transvaal—malgré les affirmations répétées des journaux anglais qu'elle est finie, archifinie, Jean-Baptiste et John Bull n'en croient absolument rien, attendu qu'Anglais et Boers se battent plus que jamais.

Nous savons aussi que le président Kruger, arrivé depuis peu en Europe, a été reçu en France avec tous les honneurs dus à son rang et à son infortune.

Ne trouvez-vous pas que cette odyssée d'un brave homme,—plus que roi—puisqu'il est chef élu d'un peuple et que contrairement aux autres potentats héréditaires, il ne doit pas sa position à son papa. Ne trouvez-vous pas, dis-je, qu'il y a quelque chose de véritablement grand dans ce voyage de Kruger, allant expliquer aux nations civilisées la position faite à son peuple et ne recevant que de splendides ovations, mais très peu d'aide effective ?

Est-ce que cela ne vous rappelle pas un peu le mot de Chalcas dans la *Belle Hélène*, alors que le grand prêtre de Jupiter se plaint de la nature des offrandes faites au dieu qu'il sert : " Trop de fleurs ! trop de fleurs ! ! pas assez de bifteck ! ! ! "

L'Europe a fait preuve dans cette guerre du Transvaal d'une... diplomatie, (ce qui en prose veut dire en ce cas lâcheté) à peine concevable et un poète français a bien décrit en de jolis petits vers satiriques la position de cet héroïque et malheureux Boer :

DIPLOMATIE

L'Oncle Paul a fait cet aveu modeste :
Le bon Chamberlain, que j'ai cru malin,
M'a sans cause, un jour, demandé ma veste :
J'ai donné ma veste au bon Chamberlain.

Afin d'arrondir un peu sa pelote,
Le bon Chamberlain, ayant réussi,

A voulu me prendre aussi ma culotte :
Alors, j'ai donné ma culotte aussi.

Mais, c'est maintenant ma peau qu'il demande,
Le bon Chamberlain sous son grand drapeau !
L'excellence anglaise est par trop gourmande.
Je ne puis vraiment lui donner ma peau.

Telle est en effet la situation, et c'est trop que demander la peau de ces braves gens qui font l'admiration du monde entier, y compris les Anglais de bonne foi. La veste, la culotte, passe ! mais la peau, vrai, c'est trop !

Et pourtant, c'est bien la peau des Boers que les Anglais veulent avoir, puisqu'ils viennent de décider de prendre les mesures les plus draconiennes contre ces héros, dont le seul tort est de défendre leurs foyers, leurs champs, leurs maisons, leurs femmes et leurs enfants.

Trente contre un !

La force prime le droit.

Il paraît que c'est tout ce que la civilisation à de mieux à nous offrir.

** Nos hommes forts nous ennuiant aussi.

Ces défis, ces concours, c'est bon un moment, mais quand cela dure des semaines et des mois, cela devient agaçant.

Ce qu'il y a de plus ridicule, c'est que l'on tient ne aucunement compte du poids des athlètes, car il me semble de toute justice que l'on doive donner au moins lourd le surplus de poids en graisses de l'autre, c'est-à-dire que s'il s'agit de fardeaux à lever et que l'on additionne le tout, on doit donner la différence de poids de lard au moins pesant.

On aurait alors un point de repère sérieux.

Il y a là une réforme à opérer dans le monde du muscle.

** Laissant donc de côté les élections, les hommes forts et la guerre, qui n'est pas finie, je pousse une pointe dans les régions scientifiques, pour affirmer et prouver—ce que peu de personnes savent—que l'idée du téléphone est due entièrement à un Français.

Et j'y tiens d'autant plus que j'ai parfaitement connu l'inventeur, M. Bourseul, qui était, en 1866, directeur du bureau télégraphique de Rouen.

Voici ce que M. Bourseul écrivait dans *l'Illustration*, le 26 août 1854, c'est-à-dire plus de vingt ans avant que Bell et Gray aient pris des brevets d'invention.

On trouve dans les lignes qui suivent tous les renseignements voulus. Gray et Bell n'ont eu qu'à les suivre pour réaliser l'appareil, si employé de nos jours :

On sait que le principe sur lequel est fondée la télégraphie électrique est le suivant :

Un courant électrique, passant dans un fil métallique, arrive autour d'un morceau de fer doux, qu'il convertit en aimant.

Dès que le courant n'a plus lieu, l'aimant cesse d'exister.

Cet aimant qui prend le nom d'électro-aimant, peut donc tour à tour attirer, puis lâcher une plaque mobile, qui, par son mouvement de va-et-vient, produit les signaux de convention employés dans la télégraphie.

Quelquefois on utilise directement ce mouvement, et on lui fait produire des points ou des traits sur une bande qui se déroule par un mouvement d'horlogerie. Les signaux de convention sont alors formés par des combinaisons de ces traits et de ces points. Tel est le *télégraphe américain*, qui porte le nom de Morse, son inventeur.

Tantôt on convertit ce mouvement de va-et-vient en un mouvement de rotation. On a alors soit les télégraphes à cadran des chemins de fer, soit les télégraphes de l'Etat, qui, au moyen de deux fils et de deux aiguilles indicatrices, reproduisent tous les signaux du télégraphe aérien autrefois en usage.

Imaginons maintenant qu'on dispose sur un cercle horizontal mobile, les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation, etc. : on conçoit que le principe énoncé pourra servir à choisir à distance tel ou tel caractère, à en déterminer le mouvement, et, par conséquent, à l'imprimer sur une feuille placée à cet effet. Tel est le télégraphe imprimant.